



## DES FORMATIONS POUR VOUS GUIDER

Bénéficiez de formations élaborées par l'Unafam spécifiquement destinées aux aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques :

**Formation Troubles psychiques** : pour acquérir des connaissances sur les maladies et le handicap psychique, les offres de soins et les structures de votre département. Formation dispensée par un bénévole formé et un professionnel (psychologue, infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé...).

**Ateliers Prospect famille** : pour les membres de l'entourage qui souhaitent disposer de moyens concrets pour pouvoir faire face à la maladie de leur proche. Formation dont les animateurs sont directement concernés par la maladie.

Pour adhérer à l'Unafam  
et en savoir plus :  
[www.unafam.org](http://www.unafam.org)

## L'UNAFAM C'EST AUSSI...

*Un autre regard,*  
la revue trimestrielle  
thématique de  
l'association



Des guides pour  
l'entourage des  
personnes vivant  
avec des troubles  
psychiques



Un répertoire national  
des structures sociales et médico-  
sociales spécialisées pour les  
personnes adultes vivant avec des  
troubles psychiques. Accessible à tous  
sur [www.unafam.org](http://www.unafam.org), rubrique  
« Trouver une structure »

## VOTRE DÉLÉGATION

UNAFAM-MOSELLE

24, rue du Palais  
57000 METZ

Port: 06 42 39 83 77

Mai: 57@unafam.org



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

# UN DE VOS AS DES TROUBLES PSYCHIQUES?

SCHIZOPHRÉNIE BIPOLARITÉ DÉPRESSION TOC



ÉCOUTE - FORMATION - ENTRAIDE - ACCUEIL - INFORMATION

# L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER

**Vous désirez être formé sur votre rôle d'aïdant ?**

**Vous voulez que vos proches fragilisés puissent être davantage représentés auprès des instances ?**

## **VOUS N'ÊTES PAS SEUL. L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER !**

En France, plus de 2 millions de personnes\* vivent avec des troubles psychiques sévères. 75%\*\* d'entre elles sont accompagnées au quotidien par leur famille.

Pour l'Unafam, une des meilleures façons d'aider les personnes vivant avec des troubles psychiques, c'est d'aider leur entourage.

Réseau bénévole d'entraide et de défense des intérêts, l'Unafam est une association reconnue d'utilité publique. Elle accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques et défend leurs intérêts communs depuis 1963.

Grâce à ses 1 700 bénévoles formés présents dans plus de 100 délégations et 300 points d'accueil de proximité répartis dans toute la France, l'Unafam accompagne plus de 14 000 personnes.

\*Source : OMS

\*\*Source : Enquête Unafam 2016

**Vous venez d'apprendre que l'un de vos proches est atteint d'un trouble psychique ?**

## **DES BÉNÉVOLES POUR VOUS SOUTENIR**

Des bénévoles, eux-mêmes proches de personnes vivant avec des troubles psychiques, sont formés pour vous aider :

- ▶ En vous accueillant en tête-à-tête ou dans le cadre de réunions informelles,
- ▶ En vous proposant des groupes de parole, des ateliers d'entraide, des conférences, des formations...
- ▶ En vous informant sur les parcours de soins, les différents dispositifs de prise en charge, les structures et services adaptés à la situation que vous vivez,
- ▶ En représentant les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage auprès des instances et institutions sanitaires, médico-sociales et sociales de leur département.



**Vous souhaitez participer à une réunion d'entraide et de partage d'expériences ?**

**Vous cherchez des informations sur la maladie, son évolution, ses conséquences, sa prise en charge... ?**

## **DES PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER**

L'accompagnement par des bénévoles concernés agit en complémentarité avec l'action des professionnels de l'Unafam.

### **ÉCOUTE-FAMILLE**

Confiez vos inquiétudes et questionnements de manière anonyme à « Écoute-famille », un service national d'écoute téléphonique assuré par des psychologues cliniciens.

### **SERVICE SOCIAL**

Recevez des informations sur-mesure adaptées à la situation que vous et votre proche vivez au quotidien avec des assistantes sociales spécialisées.

### **PERMANENCES JURIDIQUES ET PSYCHIATRE**

Obtenez des éclaircissements sur les aspects juridiques spécifiques à la prise en charge de votre proche avec un avocat. Apprenez à mieux connaître et aborder la maladie dont il souffre avec un psychiatre disponible pour vous écouter et vous aider. **Réservé aux adhérents.**

#### **Écoute Famille :**

01 42 63 03 03

[ecoute-famille@unafam.org](mailto:ecoute-famille@unafam.org)

#### **Service social :**

**Pour prendre rendez-vous :**

01 53 06 11 43

#### **Permanences juridiques et psychiatre :**

**Pour prendre rendez-vous :**

01 53 06 30 43